

# MAIRIE DE LA TRUCHERE

**Mise en œuvre du volet renouvellement forestier de la mesure du Plan de Relance  
« Aider la Forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer »  
– Forêt communale de LA TRUCHERE –**

## RECHERCHE DE PRESTATAIRES EXTERNES

Dans le cadre de travaux de renouvellement de peuplements à réaliser en parcelle(s) 1 à 25, 28 et 29 de la forêt communale sur une surface de 6,36 hectares, la commune de LA TRUCHERE recherche un prestataire externe pour l'assister dans le choix de l'entreprise puis dans la réalisation des travaux de plantation décrits dans le dossier de subvention (= cahier des charges, consultation et choix, suivi d'exécution, aide à la réception).

Conformément à la convention attributive en date du 16/12/2022, les travaux doivent commencer à une date permettant une plantation à l'hiver 2023/2024, et se terminer au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2024.

Les prestataires potentiels peuvent transmettre leur offre de service  
à la commune de LA TRUCHERE  
avec la mention « *Assistance Technique au Donneur d'Ordre pour plantation en parcelles 1 à 25, 28 et 29* »  
avant le **20/06/2023**

- par voie postale à l'adresse de la mairie, le cachet de la Poste faisant foi, **3 rue Darbonnay  
71290 LA TRUCHERE, maire par intérim : Josette POTHIER**

*ou*

- par voie électronique (**[mairie.latruchere@wanadoo.fr](mailto:mairie.latruchere@wanadoo.fr)**), avec demande d'accusé de réception

*ou*

- en mains propres avec récépissé à la mairie de LA TRUCHERE (ouverture le mercredi et le vendredi après-midi).

LE MAIRE PAR INTERIM  
Josette POTHIER